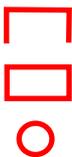
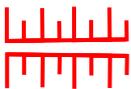
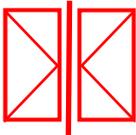


## Symboles pour les plans de protection des ouvrages

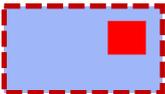
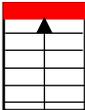
### Mesures de protection

Symboles pour la phase de planification « Étude du projet ».

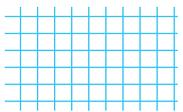
#### Crués et ruissellement de surface

| N° de symbole           | Symbole   | Signification   | Explication  |
|-------------------------|---|---|--|
| 1-3.1<br>1-3.2<br>1-3.3 |   | Ouverture surélevée   | Utilisé pour indiquer le rehaussement des sauts-de-loup, conduits de ventilation, ouvrants de désenfumage, galeries de secours, et autres ouvertures similaires.   |
| 1-3.4                   |  | Portes étanches   | Portes, portails de jardin ou portail anti-inondation <i>Nidwaldner Tor</i> conçus pour être étanches ou résistants aux inondations. Leurs caractéristiques (ex. porte avec fermeture automatique) peuvent être précisées dans la légende. |
| 1-3.5<br>1-3.6          |  | Muret de protection, bordure                                      | Muret de protection contre les crues ou bordure servant de protection linéaire.  |
| 1-3.7                   |  | Digue de protection   | Digue servant de protection linéaire. Pour les remblais d'un seul côté, seul un demi-symbole est représenté. La ligne continue marque le sommet du remblai.  |
| 1-3.8                   |  | Rehaussement du chemin / de la rampe d'accès au garage souterrain | Indique la pente des chemins ou rampes d'accès. La pointe du triangle est dirigée vers le bas de la pente. La ligne de protection à proprement parler est représentée par un trait continu plus épais.                                     |
| 1-3.9                   |  | Déclivité du terrain  | Représente la direction visée de la déclivité du terrain (p.ex. voie d'écoulement qui s'éloigne du bâtiment).  |

## Symboles pour les plans de protection des ouvrages

| N° de symbole | Symbole   | Signification                                     | Explication  |
|---------------|---|---|--|
| 1-3.10        |    | Porte de garage étanche                           | Porte conçue pour être étanche ou résistante aux inondations. Le rectangle représente la porte en position ouverte.  |
| 1-3.11        |    | Élément de protection automatique.                | Utilisé pour les systèmes automatiques, tels que les barrières anti-inondation et les portes relevables/abaissables. La ligne épaisse indique le côté exposé à l'eau.  |
| 1-3.12        |  | Inondation contrôlée / socle en béton             | Zone d'inondation contrôlée. Il est interdit d'utiliser des matériaux sensibles à l'eau dans ce secteur. Les surélévations sont indiquées par un rectangle rouge, par ex. un socle bétonné pour une machine à laver. |
| 1-3.13        |  | Façade étanche                                    | Façade conçue pour être étanche. Le point indique les zones nécessitant une étanchéification particulière, telles que les prises extérieures, les petites ouvertures d'aération, etc.                                |
| 1-3.14        |  | Fenêtre étanche                                   | Fenêtre conçue pour être étanche ou résistante à l'eau.  |
| 1-3.15        |  | Seuil/rehaussement de la descente d'escalier      | Le seuil ou palier supplémentaire est représenté par un rectangle rouge sur l'escalier existant.   |
| 1-3.17        |  | Mesure mobile liée au site pour les ouvertures    | Élément mobile de protection contre les inondations lié au site et servant à protéger une ouverture (p. ex. batardeaux)  |
| 1-3.18        |  | Autre protection linéaire mobile non liée au site | Élément mobile de protection contre les inondations non lié au site (p.ex. digues gonflables ou sacs de sable), utilisé comme protection linéaire.   |

## Symboles pour les plans de protection des ouvrages

| N° de symbole    | Symbole   | Signification             | Explication  |
|------------------|---|---------------------------|--|
| 1-3.20           |    | Caniveau                  | Les conduites d'eaux pluviales (EP) et de drainage prévues sont représentées par une ligne rouge continue. Les conduites aux dimensions plus importantes peuvent aussi être représentées par une double ligne. Le sens d'écoulement est indiqué par un triangle aplati. Un caniveau collecteur comporte en plus des traits transversaux. Les bouches d'égout sont symbolisées par un cercle. |
| 1-3.21<br>1-3.22 |    | Bouche d'égout            |  |
| 1-3.23           |    | Conduite d'eaux pluviales |  |
| 1-3.24           |  | Conduite de drainage      |  |
| 1-3.25           |  | Clapet anti-retour        | Ce symbole est placé sur la conduite existante.  |
| 1-3.26           |  |                           |  |
| 1-3.27           |  | Pompe                     | Pompe de drainage avec conduites d'aspiration ou de refoulement. Ces conduites sont représentées par des lignes continues.   |
| 1-3.28           |  | Utilisation réservée      | Une trame bleue indique une utilisation restreinte (p. ex. usage non autorisé comme chambre à coucher ou pour des personnes à mobilité réduite).   |

## Symboles pour les plans de protection des ouvrages

---

### Avalanches, glissements de terrain et coulées de boue, chutes de pierres

Les symboles utilisés dans le cadre du plan de mesures peuvent, le cas échéant, être appliqués à d'autres processus. Les symboles suivants sont notamment applicables à d'autres processus.

- Muret de protection (1-3.5)
- Digue de protection (1-3.7)
- Déclivité du terrain (1-3.9)
- Utilisation réservée (1-3.28)

### Grêle

| N° de symbole | Symbole   | Signification                                      | Explication   |
|---------------|---|--|---|
| 3-3.1         |  | « Protection grêle – tout simplement automatique » | Indique que l'installation du système « Protection grêle – tout simplement automatique » peut permettre de réduire les risques. |